

"DUC IN ALTUM"

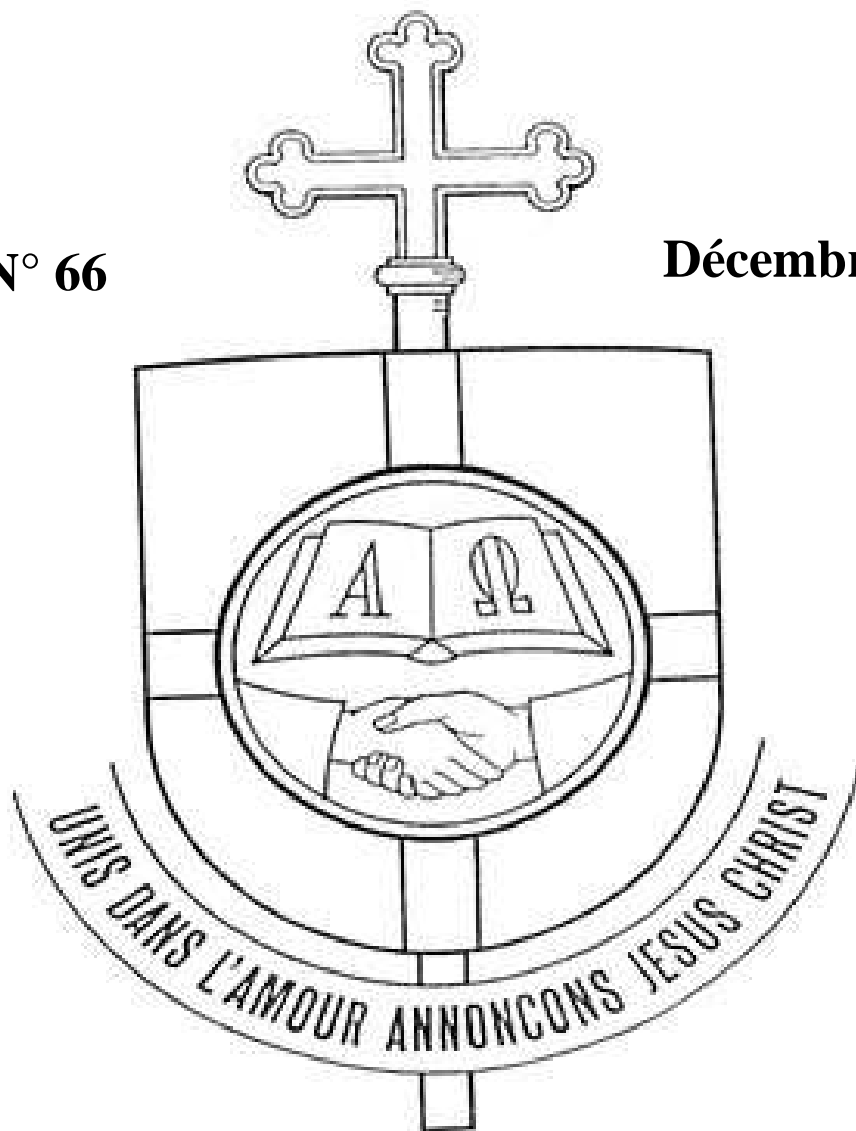
Mensuel de l'Archevêché de Ouagadougou

E-mail : ouagasecretariatepiscopal@yahoo.fr

Tel : 50 30 67 04

N° 66

Décembre 2014



ARCHIDIOCESE DE OUAGADOUGOU

« Duc in altum : Unis dans l'Amour, annonçons Jésus-Christ » n°66

CALENDRIER DU MOIS DE DECEMBRE 2014 (Mois de la famille)

Intentions de prière pour ce mois :

- Pour que la naissance du Rédempteur apporte paix et espérance à tous les hommes de bonne volonté
- Pour que les parents soient d'authentiques évangélisateurs, transmettent à leurs enfants le don précieux de la foi.

Dates	Chronogramme de l'Archevêque	Chronogramme de l'Auxiliaire, VG	Fêtes et Divers
L 1^{er}			Ste Florence 1-5 : Vie et ministère des catéchistes
M 2	2-3 : rencontre curés et économistes paroissiaux sur la vie économique du diocèse (CSJP II)-9h	2-3 : rencontre curés et économistes paroissiaux sur la vie économique du diocèse (CSJP II)-9h	Ste Viviane 2-3 : rencontre des curés et économistes paroissiaux sur la vie économique du diocèse (CSJP II)-9h
M 3	Accueil		St François-Xavier
J 4	Ermitage	Confessions de Noël à Dunduni-9h	St Jean Damas ; Ste Barbara
V 5	Koubri	Comité de coordination du plan stratégique	St Gérald
S 6	Ordinations presbytérales à Koubri Monastère		St Nicolas ; Ste Denise -6-7 : journées diocésaines des femmes catholiques -Ordinations presbytérales à Koubri Monastère -Récollecion dans les curiae (Légion de Marie) -Jubilé d'or-collège Sainte Marie (Ouahigouya)
D 7	Installation curé de Sourgbila	Fête paroissiale cathédrale	2^{ème} DTA / B -St Ambroise -Yagma paroisse de Dapoya -Installation curé de Sourgbila -Sortie CFC à la Patte-d'Oie -Recollection de l'aveil à Paam-Yôodo -Clôture des 20 ans de la RAM -Fête paroissiale cathédrale
L 8	Engagement Notre Dame de l'espérance	Visite au Séminaire propédeutique	Solennité de l'Immaculée Conception (Sol.) - <i>Fête des Fils de Marie Immaculée</i> <i>-Fête des sœurs de l'Immaculée Conception (SIC)</i> -Journée Femmes catholiques -8-12 : AG catéchèse enfance au CNCPZ
M 9	Accueil	"	- St Pierre Fourier
M 10	-Conseil presbytéral (archevêché)-9h -CDAE (18h30)	-Conseil presbytéral (archevêché)-9h -CDAE (18h30)	Ste Eulalie ; St Romaric -Reversement Offrandes de messe pour novembre -Conseil presbytéral (archevêché)-9h -CDAE (18h30)
J 11	Visite grand séminaire de Koumi	Confessions de Noël à Kayao-9h	St Daniel -Abbé Daniel SAWADOGO (curé de Dassouri) - <i>Fête de l'Indépendance</i> -Journée des jeunes prêtres au P.S. Pabré
V 12	"		Ste Jeanne de Françoise de Chantal 12-14 : Néo-catéchuménat au CSPJP II
S 13	Accueil		Ste Lucie -Comitium Légion de Marie (Maison des oeuvres)-9h

D 14	3 ^{ème} journée diocésaine de la famille (Patte-d'Oie)-8h30	Installation curé de Zagtouli	3^{ème} DTA / B St Jean de la Croix ; Ste Odile -Installation curé de Zagtouli -Récollecion mvt CV-AV à Pabré -3 ^{ème} journée diocésaine de la famille (Patte-d'Oie)-8h30 -Yagma St Camille -1 ^{ère} réunion statutaire OCADES -Récollecion de l'Avent Paam-Yôodo
L 15	Retraite à Honda	Accueil	Ste Ninon 15-20 : semaine de prière pour les familles -Revers. Fonds de soutien aux grands séminaristes -Revers. Fonds de soutien aux élèves catéchistes -Revers. Fonds de soutien au P.S. de Pabré
M 16	"	Accueil	- Ste Alice
M 17	"		St Gaël ; St Judicaël
J 18	"	Confession de Noël à Ypeelsé 9 h	St Gatien -Rencontre comité directeur grand séminaire Sts Pierre et Paul
V 19	"		St Urbain - <i>Abbé Urbain KIENDREBEOGO (curé de Gûngê)</i>
S 20	"	Jubilé d'argent abbé Dieudonné BANDE Sabcé-9 h	St Théophile ; Sts Abraham, Isaac et Jacob - <i>Abbés Théophile BOUDA (curé de Saponé), Jacob YODA (Chancelier -Archevêché)</i> - <i>Jubilé d'argent sacerdotal ab. Bandé (Sabcé)-9h</i>
D 21	"		4^{ème} DTA / B St Pierre Canisius -Récollecion de l'Avent à Paam-Yôodo -Renc. Extra : formation des légionnaires-(9h) (Cathédrale)
L 22	"		St François Xavière
M 23	Accueil		St Armand ; St Jean de Kenty
M 24	Cathédrale		Ste Adèle MINUIT DE NOEL
J 25	MACO	Kayao	SOLENNITE DE LA NATIVITE
V 26			St Etienne - <i>Abbés Etienne Albert K. (cathédrale), Etienne NANA (Curé Dônsé)</i>
S 27	Jubilé-Kumbri (OHG)		St Jean - <i>Abbé Jean DOAMBA (Résidence Mgr Jospeh O.)</i> 27-30 : comité national JECU (Ouaga)
D 28		Fête patronale des Frères de la Ste Famille	SAINTE FAMILLE Sts Innocents <i>Abbé Innocent KOBENDE (Pabré)- Fête orphelinat Guilougou</i> -Matinée des chorales du mouvement CV-AV à Patte-d'oie 1 ^{er} journée diocésaine du prêtre diocésaine à KN -Vœux petites sœurs du Bon Samaritain (Bethléem) -Fête patronale Frères de la Sainte Famille
L 29	Conseil d'administration Paul VI-18h30		St Thomas ; St David
M 30	Visite à Toécé (Manga)		St Roger
M 31			St Sylvestre 1 ^{er}

Samedi 03 janvier 2014 : Présentation des vœux à l'Archevêque au Centre Jean-Paul II -(9H)

**Fructueuse « ANNEE LITURGIQUE A » à chacun !
SAINT TEMPS DE L'AVENT A TOUS !**

« Duc in altum : Unis dans l'Amour, annonçons Jésus-Christ » n°66

“DUC IN ALTUM”

Voici quelques informations et grandes dates du mois de décembre 2014. Nous sommes appelés à communier à ces événements de la vie de notre Eglise diocésaine. *Buud gomde, buud n kelegde! Buud tuumde, buud n tumde!*

AU NIVEAU DE L'ÉGLISE DIOCESAINE

➤ IN MEMORIAM

Son Eminence le Cardinal Philippe OUEDRAOGO, notre Père Archevêque, réitère ses sincères condoléances :

-A la Congrégation des Frères Franciscains Conventuels pour le décès du Frère **Marie Michel KOSSI AGAH**, le mardi 25 novembre 2014 à l'hôpital Blaise COMPAORE, suite un accident. Le Frère Michel a été inhumé le jeudi 26 novembre 2014 à Sabou.

-Au Père Ignatius Anipu et aux Pères blancs pour le retour au Seigneur du **Père Jacques COMPAGNON**, du diocèse de Nanterre (France). Il est décédé le 26 novembre 2014, à la maison de retraite de La Chauderaie (France), à l'âge de 93 ans dont 66 ans de vie missionnaire essentiellement au Burkina Faso et en France. Le Père Jacques COMPAGNON est arrivé en 1949 à Tounouma. Nommé peu de temps au Petit Séminaire de Nasso, il y a servi pendant de longues années comme professeur. Il a été aussi vicaire à Tounouma puis à Kwentou dans l'Archidiocèse de Bobo-Dioulasso. En 1964, il devient maître des novices à Gap (France). Rentré définitivement en France en 1994 et il s'est occupé de l'accueil à la rue Friant à Paris puis a servi à Verrières comme aumônier des SMNDA. En 1998, il est entré à la résidence de Bry-sur-Marne et c'est en 2012 qu'il a rejoint la

communauté de la Chauderaie, près de Lyon (France).

-A M. l'abbé Désiré KINDA pour le décès de son cousin **Félix KINDA**, décès survenu le 03 novembre 2014 en Côte-d'Ivoire. Les obsèques ont eu lieu le même jour en Côte-d'Ivoire.

-A M. l'abbé Gilbert WANGRANA, étudiant à Bayonne (France) et à toute sa famille pour le décès de son père **Paul WANGRAWA**. Il a été rappelé à Dieu le mercredi 12 novembre 2014. L'inhumation a eu lieu le lundi 17 novembre 2014 à Tanghin.

-A M. l'abbé Edmond TAPSOBA (actuellement à Milan), à la sœur Odette TAPSOBA (SIC en mission à Abidjan) et à toute leur famille pour le décès de leur mère **Nathalie COMPAORE**, décès survenu le lundi 24 novembre 2014. La messe de requiem et l'inhumation ont eu lieu le mardi 25 novembre 2014.

Que le Seigneur, Maître de la Vie, accorde à nos chers regrettés la récompense promise au serviteur fidèle !

Requiescant in pace !

➤ INFORMATIONS

- Le mois de décembre est consacré à la famille et le 14 décembre 2014 est retenu comme journée diocésaine de la famille. Cette journée sera célébrée à la paroisse de la Patte-d'oie à 8h30 par Son Eminence le Cardinal Philippe. Les curés des paroisses sont invités à constituer des délégations de couples qui participeront à ladite célébration. La semaine du **15 au 20 décembre 2014** est consacrée à la prière pour les familles. Exploitez les prières imprimées à cet effet par la commission diocésaine de pastorale familiale.

- **Présentation des vœux le samedi 03 janvier 2015 au Centre Spirituel Saint Jean-Paul II de Tanghin à partir de 9h. Participants** : Tous les agents pastoraux (prêtres diocésains, prêtres religieux, membres des sociétés de vie apostolique, religieux, religieuses et une délégation de fidèles laïcs). **Le programme et le contenu de la journée vous seront communiqués ultérieurement.**

N.B. : Chaque communauté est invitée à apporter ce qu'elle a pour le partage fraternel. Le Conseil Presbytéral, en lien avec le bureau du CPAO, est chargé de l'organisation et de la modération de cette présentation de vœux.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

➤ **REPOSE RELATIVE AUX QUESTIONNEMENTS SUR LA PARTICIPATION EVENTUELLE DE CLERCS A L'EXERCICE DU POUVOIR CIVIL**

(Pour assurer la transition au Burkina Faso, après les événements des 30 et 31 octobre 2014, de nombreux burkinabè, chrétiens ou non, se prononçaient en faveur de la désignation d'un ecclésiastique. En son temps, le Cardinal a rédigé un texte pour éclairer l'opinion publique sur la question. Nous vous le proposons)

I- Les normes du Droit Canonique

Canon 285, § 3 : Il est interdit aux clercs de remplir les charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir civil.

Canon 287, § 1 : Les clercs s'appliqueront toujours et le plus possible à maintenir entre les hommes la paix et la concorde fondée sur la justice.

§2 : Ils ne prendront pas une part active dans les partis politiques ni dans la direction des associations syndicales, à moins que, au jugement de l'autorité ecclésiastique compétente, la défense des droits de l'Eglise et la promotion du bien commun ne le requièrent.

II- Commentaire

Conformément aux normes du Code de Droit canonique, il est expressément interdit aux prêtres et aux religieux (ses) de participer activement aux partis politiques, à la direction des associations syndicales, à l'exercice du pouvoir civil au sens large, donc au pouvoir législatif, exécutif et judiciaire tel être député, ministre, président, juge ou occuper d'autre fonction qui comporte le pouvoir civil. Ces dispositions se fondent sur l'ontologie et sur la finalité sacrée de sa mission en vertu de laquelle le prêtre est constitué signe et artisan d'unité et de fraternité entre les hommes, en marge de toute confrontation idéologique ou politique. Il n'est jamais propre au prêtre ou à l'évêque d'être dirigeant ou fonctionnaire d'un pouvoir temporel. Il lui appartient d'être témoin et dispensateur des valeurs surnaturelles au nom du Christ et avec son pouvoir.

Il a le devoir habituel et permanent de travailler à préserver la justice, la paix et la concorde entre les hommes.

Engagement politique : mission des laïcs

L'Eglise respecte l'autonomie du politique mais demande aux chrétiens- plus spécialement aux laïcs- de s'engager en politique dans la diversité de leurs analyses et de leurs opinions. Si la hiérarchie de l'Eglise se réserve le droit d'exprimer son avis surtout quand il s'agit de défendre la dignité de la personne humaine ou le bien commun...elle se place cependant à distance de la gestion politicienne. C'est dire qu'il revient donc aux laïcs d'agir, de s'engager dans tous les domaines de la sphère politique, économique, culturelle... « *La politique est le domaine de la plus vaste charité* », déclare le Pape Pie XI. Il appartient aux laïcs d'imprégner les domaines de la cité terrestre de l'esprit de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise (Cf. canon 227).

L'urgence de l'heure au Burkina Faso est de parvenir à élaborer une **charte consensuelle** pour permettre à toutes les composantes de la société de partir d'un profil précis en vue de faire des propositions concrètes de personnalités idoines pour la gestion délicate de la transition.

L'autorité/pouvoir n'est rien d'autre qu'un service. A l'instar des autres communautés coutumières ou religieuses sollicitées, l'Eglise catholique est solidaire avec le Peuple burkinabè et est disponible pour participer au processus de désignation du Président de la transition par ses fidèles laïcs.

AU NIVEAU DE L'EGLISE UNIVERSELLE

➤ Thème de la 48^{ème} Journée Mondiale de la paix du 1^{er} janvier 2015

« *Non plus esclaves, mais frères* », Tel est le titre du *Message* pour la 48^{ème} *Journée mondiale de la Paix*, la deuxième du Pape François.

L'on considère généralement l'esclavage comme un fait du passé ; mais cette plaie sociale est, au contraire, très présente de nos jours.

Le *Message* pour le 1^{er} janvier 2014 a été consacré à la fraternité : "Fraternité, fondement et chemin pour la paix". Être tous des fils de Dieu est ce qui rend tous les êtres humains frères et sœurs avec une égale dignité. L'esclavage porte un coup mortel à cette fraternité universelle et, par conséquent, à la paix. En effet, pour qu'il y ait la paix, il faut que l'être humain reconnaisse dans l'autre un frère qui a une égale dignité.

Le phénomène abominable de l'esclavage prend aujourd'hui dans le monde des formes multiples : le trafic des êtres humains, la traite des migrants et de la prostitution, le travail forcé, l'exploitation de l'homme par l'homme, la mentalité esclavagiste vis-à-vis des femmes et des enfants. Et ces plaies font l'objet d'une honteuse spéculation de la part d'individus et de groupes qui profitent des nombreux conflits en cours dans le monde actuel, de la crise économique et de la corruption. *L'esclavage est une terrible plaie ouverte dans le corps de la société contemporaine ; c'est une très grave blessure dans la chair du Christ !*

Afin de contrecarrer efficacement ce phénomène, il faut avant tout reconnaître l'inviolable dignité de chaque personne humaine et affirmer en même temps avec force la

fraternité - qui comporte l'exigence de surmonter l'inégalité selon laquelle un homme peut assujettir un autre homme – et promouvoir un engagement de proximité et de gratuité pour un chemin de libération et d'inclusion de tous.

L'objectif est la construction d'une civilisation basée sur l'égale dignité de tous les êtres humains, sans aucune discrimination ; ce qui requiert l'engagement du monde de l'information, de l'éducation et de la culture pour une société renouvelée et fondée sur la liberté, la justice et la paix.

La Journée mondiale de la Paix a été voulue par Paul VI et est célébrée le 1^{er} janvier de chaque année. Le *Message* du Pape est envoyé aux chancelleries du monde entier et marque en même temps l'orientation diplomatique du Saint-Siège au seuil d'une nouvelle année.

➤ **Le cardinal Sarah devient le préfet de la Congrégation pour le culte divin**

Le pape François a nommé le cardinal guinéen Robert Sarah, 69 ans, comme Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, en la date du 23 novembre 2014. Il était depuis 2010, le président du Conseil pontifical "*Cor Unum*", organe dit "*de la charité du pape*". Le cardinal Sarah succède au cardinal Antonio Canizares Llovera, nommé archevêque métropolitain de Valence, en Espagne le 28 août dernier.

Originaire d'une petite ethnie de Guinée, les Coniagui, évangélisés par les Pères Blancs, Robert Sarah a entendu l'appel sacerdotal très jeune, à 12 ans, et est entré sans tarder au petit séminaire. Il a étudié en Côte-d'Ivoire et à Nancy. Après son ordination (1969), il a étudié à Rome où il a obtenu une licence en théologie à l'Université pontificale grégorienne et à Jérusalem pour une licence en Ecritures Saintes à la "*Studium Biblicum Franciscanum*". En 2001, il a été nommé Secrétaire de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples. Puis en 2010, Benoît XVI l'a nommé Président du Conseil pontifical « *Cor Unum* ».